

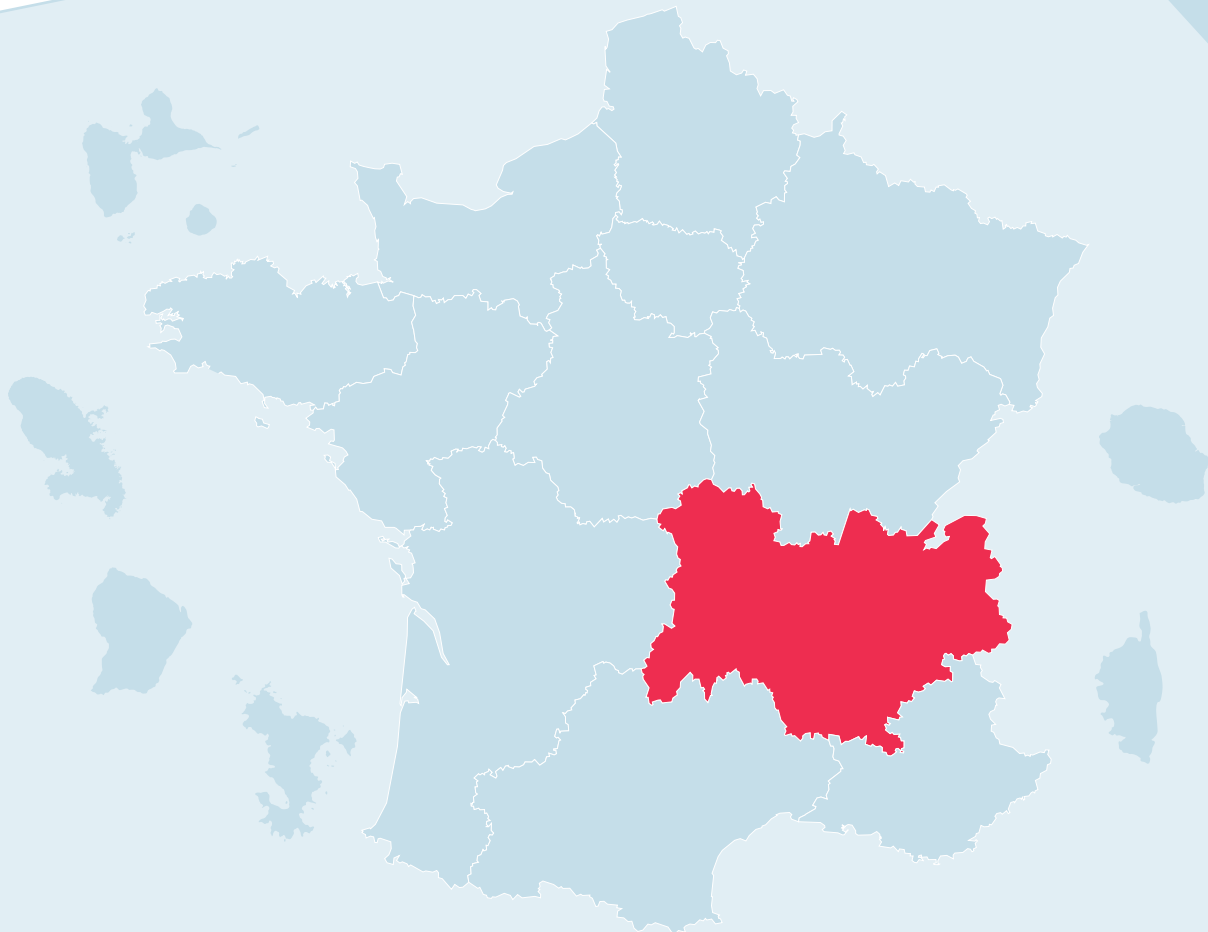


FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE ET EMPLOI

Monographies régionales



Avril 2020




RÉGION
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



CENTRE INFO AU SERVICE DES ACTEURS RÉGIONAUX

Centre Info propose une information dédiée, actualisée et continue sur la mise en œuvre des politiques régionales de formation professionnelle, d'orientation, d'insertion et d'apprentissage des 18 collectivités territoriales:

- la rubrique Régions sur www.centre-info.fr traite chaque jour de l'actualité du secteur en Région et y consacre des dossiers thématiques (PRIC, Covid-19...)
- le fil twitter [@inffo_regions](https://twitter.com/inffo_regions) (7000 followers) vous informe en temps réel des actualités et points de vue des acteurs
- la base de données « Formation et apprentissage en région » vous permet d'accéder aux mesures phare des politiques régionales (CPRDFOP, PRIC, conventions, aides régionales...)
- tous les 15 jours, le magazine *Info Formation* valorise les initiatives et innovations portées par les acteurs du secteur en région



Centre Info met à la disposition des acteurs régionaux de nombreuses ressources en accès gratuit:

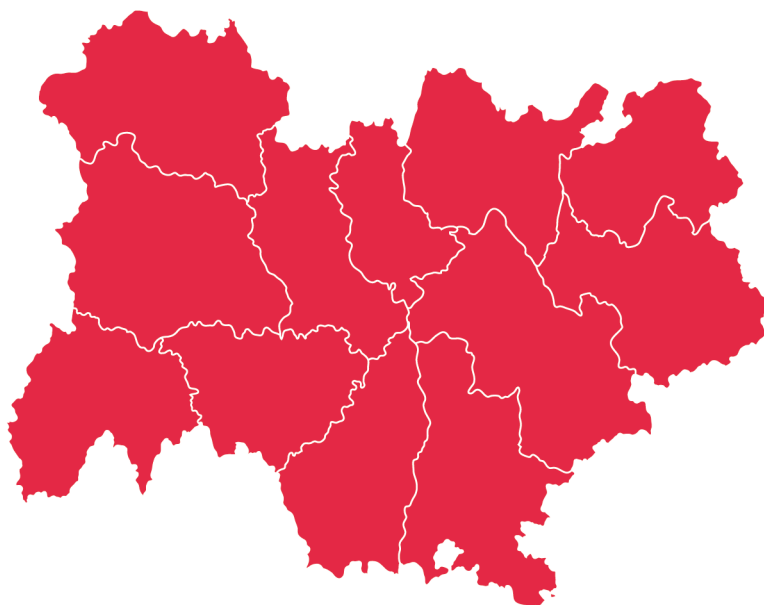
- des dépliants et plaquettes pour mieux identifier les réseaux et structures du secteur de la formation, de l'orientation et de l'apprentissage
- des brochures réalisées en partenariat avec Régions de France <https://www.centre-info.fr/site-regions-formation/nos-publications>
- et pour assurer une veille complète, les dossiers documentaires et bases de données bibliographiques (www.ressources-de-la-formation.fr)



Suivez Centre Info
www.centre-info.fr

[f](https://www.facebook.com/centreinfo) centreinfo - [in](https://www.linkedin.com/company/centre-info) centre-info - [t](https://twitter.com/centreinfo) @centreinfo





RÉGION AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

SOMMAIRE

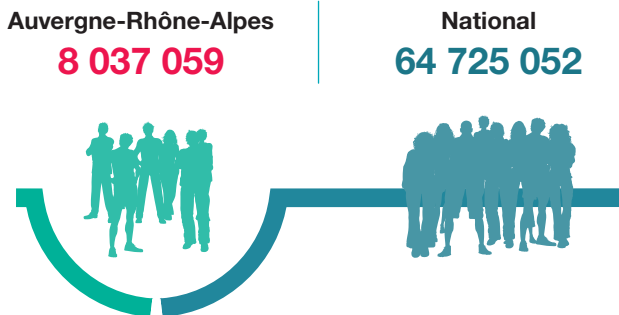
DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES	3
INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE	5
PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS	9
BUDGETS	11
PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT)	13
DERNIERES ACTUALITES	16

La collecte des données contenues dans ce document est arrêtée en décembre 2019.

PRINCIPAUX INDICATEURS

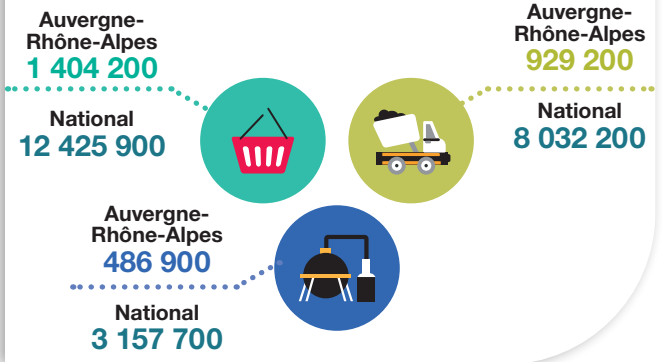
POPULATION

Nombre d'habitants en 2018



SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nombre d'emplois - 1^{er} trimestre 2019



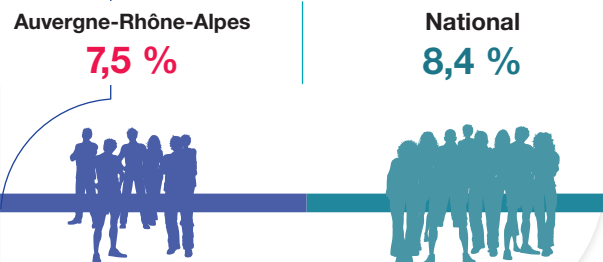
SECTEURS TERTIAIRE MARCHAND

SECTEURS INDUSTRIE

SECTEURS TERTIAIRE NON MARCHAND

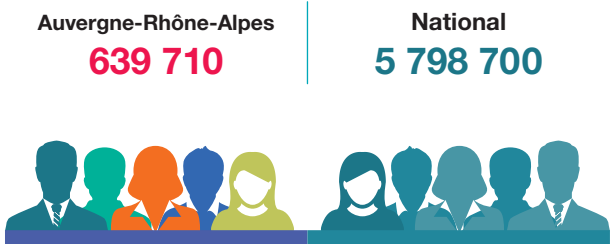
TAUX DE CHÔMAGE 1^{er} trimestre 2019

% de la population active



DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre en juillet 2019

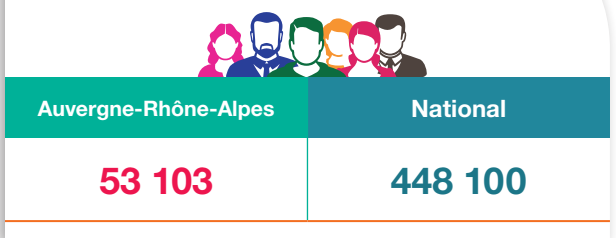


PRESTATAIRES DE FORMATION

	Auvergne-Rhône-Alpes	National
Organismes de formation	12 153 en 2016	68 000 en 2016
CFA	83 en 2017	936 en 2018/2019

EFFECTIFS D'APPRENTIS

Nombre en 2018



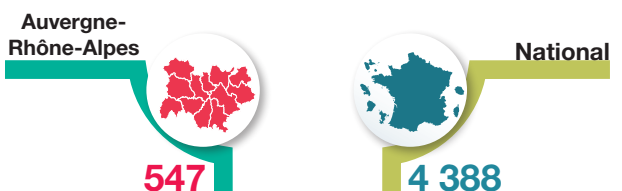
BUDGET GLOBAL

Évolution du budget de la région en millions d'euros

2017	2018	2019
451,6	434,7	412

BUDGET FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

En 2019 en millions d'euros



DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

POPULATION ET EMPLOI	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
POPULATION TOTALE	8 104 357 en 2017	8 037 059 en 2018	- 0.83%	67 000 000 au 1 ^{er} janvier 2019
POPULATION ACTIVE	3 710 028 en 2015	3 715 600 en 2016	0.15%	29 668 000 en 2017
dont 15-24 ans	404 583 en 2015	397 258 en 2016	-1.81%	2 780 000 en 2017
DEMANDEURS D'EMPLOI (catégories A, B et C)	642 280 (juillet 2018)	639 710 (juillet 2019)	-0.4%	5 798 700 (juillet 2019)
Moins de 25 ans	82 760 (juillet 2018)	82 290 (juillet 2019)	-0.57%	728 200 (juillet 2019)
25-49 ans	401 540 (juillet 2018)	396 930 (juillet 2019)	-1.15%	3 551 400 (juillet 2019)
50 ans ou plus	157 990 (juillet 2018)	160 490 (juillet 2019)	1.58%	1 519 100 (juillet 2019)
TAUX DE CHÔMAGE (% de la population active)	7,9 % (1 ^{er} trimestre 2018)	7,5 % (1 ^{er} trimestre 2019)	- 0.4%	8,4 % (1 ^{er} trimestre 2019) (France hors Mayotte)
dont 15-24 ans	84 540 (4 ^e trimestre 2018)	Non renseigné	-	19,2 % (1 ^{er} trimestre 2019) (France hors Mayotte)
dont 25-49 ans	400 560 (4 ^e trimestre 2018)	Non renseigné	-	7,7 % (1 ^{er} trimestre 2019) (France hors Mayotte)
dont 50-64 ans	161 000 (1 ^{er} trimestre 2019)	Non renseigné	-	6,3 % (1 ^{er} trimestre 2019) (France hors Mayotte)

Sources : Insee, DARES

SECTEURS D'ACTIVITÉS POUR LA RÉGION	LIBELLÉ	NB D'EMPLOI / %	AU NIVEAU NATIONAL
SECTEURS GÉNÉRIQUES (1 ^{er} trimestre 2019)	Tertiaire marchand	1 404,2	12 425 900
	Tertiaire Non marchand	929,2	8 032 200
	Industrie	486,9	3 157 700
PRINCIPAUX SECTEURS (au 31 décembre 2015)			
Secteur 1	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles et Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	12,7 %	12,7 %
Secteur 2	Fabrication d'autres produits industriels	12,1 %	12,7 %
Secteur 3	Construction	5,8 %	5,5 %
Secteur 4	Transports et entreposage	5,5 %	5,6 %

Source : Insee

MÉTIERS EN TENSION	DANS LA RÉGION	NATIONAL
	Top 10 des métiers recherchés en 2019 (H/F) <ul style="list-style-type: none"> • Agent d'entretien de locaux • Aide à domicile et aide-ménager • Aide-soignant • Conducteur routier et grand routier • Employé de maison et personnel de ménage • Employé de libre-service • Employé polyvalent de cuisine • Ingénieur, cadre d'études, R&D Informatique • Ouvrier non qualifié de l'emballage et manutentionnaire • Serveur de cafés, de restaurant 	Aides à domicile, aides ménagères Agents d'entretien de locaux Ingénieurs et cadres d'études, R et D en informatique, chefs de projets informatiques

Source : Pôle emploi, 2019

INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE

LES ORGANISMES DE FORMATION

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
NOMBRE D'OF	Non renseigné	12 153 en 2016	-	68 000 en 2016
Formations commandées et rémunérées par les Conseil régionaux	24 652 en 2016	17 986 en 2017	-	222 921 en 2017

Source : Annexe au projet de loi de finances 2019

APPRENTISSAGE

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
Nombre CFA	Non renseigné	Nombre CFA (ayant leur site principal dans la région) : 83 en 2017	-	936 CFA/SA en 2018/2019
Montant de la dépense pour l'apprentissage	197 808 M€ en 2016	195 642 M€ en 2017	-1.1%	1 786 833 M€ en 2017
Effectif d'apprentis	49 138 en 2016/2017	53 103 en 2018/2019	8.07%	448 100 apprentis en 2018
Nb de contrats d'apprentissage	34 309 en 2017	35 886 en 2018	4.6%	317 287 en 2018

Source : RERS 2019

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour structurer des réseaux sur une thématique donnée, en associant des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique.

Cinquante-six pôles de compétitivité recensés en France en 2019.

12 POLES DE COMPETITIVITE DANS LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

- **Alimentation Bien-Etre Naturalité (ABEN)** : Agriculture / Agroalimentaire, Biens de consommation
- **AXELERA** : Chimie, environnement et enjeux énergétiques
- **CARA** : Transports
- **ELASTOPÔLE** : Caoutchouc et polymères
- **MINALO GIC** : Micro-nanoélectronique, photonique et logiciel
- **PLASTIPOLIS TECHTERA** : Plasturgie et composites
- **SAFE Cluster** : Plasturgie et composites
- **TECHTERA** : Textiles techniques et matériaux souples
- **TENERRDIS** : Energie
- **VEGEPOLYS VALLEY** : Agriculture / Agroalimentaire, Chimie
- **VIAMÉCA** : Mécanique
- **Xylofutur** : Bioressources, Industries du bois, Matériaux

CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS

Depuis le 1er août 2018, 17 nouveaux campus ont été labellisés, s'ajoutant aux 78 déjà existants.

Le territoire national compte désormais 95 Campus des métiers et des qualifications dans des champs d'activités très divers.

QUINZE CAMPUS DES METIERS DANS LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES
Campus des métiers et des qualifications Urbanisme et construction, vers une ville intelligente Territoire

- Territoire : Ville de Vaulx-en-Velin et Lyon Métropole.
- Secteurs professionnels : Travaux publics, bâtiment, architecture, urbanisme, transitions énergétique et numérique..
- Filière(s) de formation : Bâtiment, architecture, travaux publics, urbanisme, énergétique, numérique, domotique.

Campus des métiers et des qualifications Transfrontalier, construction durable et innovante

- Territoire : Nord-Isère, Grand Genève français et Suisse.
- Secteurs professionnels : Matériaux, construction, bâtiment.
- Filière(s) de formation : Matériaux, construction, bâtiment, immobilier.

Campus des métiers et des qualifications Aéronautique Auvergne

- Territoire : Deux bassins d'emploi et de formation de la région : Clermont-Ferrand, Issoire
- Secteurs professionnels : Aéronautique, production et maintenance aéronautique militaire et civile, production de matériaux innovants et réalisation d'ensembles mécaniques, réalisation de sous-ensembles mécatroniques pour l'aéronautique.
- Filière(s) de formation : Aéronautique, productique mécanique

Campus des métiers et des qualifications E-Campus

- Territoire : Le Campus rayonne sur un axe Clermont-Ferrand/Puy-en-Velay/Aurillac/ Montluçon
- Secteurs professionnels : Réseaux et systèmes communicants, imagerie numérique, construction automobile, systèmes embarqués, sécurité et identité numériques, électrotechnique, électricité, numérique éducatif, etc.
- Filière(s) de formation : Systèmes d'information et numérique, communication, équipements communicants, maintenance des véhicules automobiles, systèmes électroniques numériques, technicien ascensoriste, informatique, administration et sécurité des réseaux, réseaux et télécommunications, génie mathématique et modélisation, robotique, génie physique, génie électrique, technologies pour la médecine, etc.

Campus des métiers et des qualifications Design, matériaux et innovations

- Territoire : Le Campus associe des établissements et des entreprises des quatre départements de la région Auvergne : l'Allier, le Puy-de-Dôme, le Cantal, la Haute-Loire.
- Secteurs professionnels : Design, Industries du métal, du verre et de la céramique, du cuir, du bois, des plastiques et polymères, Industries graphiques.
- Filière(s) de formation : Design, sciences et technologies, métiers d'art :
 - baccalauréats technologiques (STD2A, STI2D),
 - baccalauréat général (série L et S)
 - certificats d'aptitude professionnelle des métiers d'art
 - brevets des métiers d'art, baccalauréats professionnels
 - BTS et diplômes des métiers d'art, brevet technique des métiers supérieur
 - DUT chimie, licences professionnelles
 - diplômes d'ingénieur

Campus des métiers et des qualifications des produits agro-alimentaires en Auvergne

- Territoire : Auvergne
- Secteurs professionnels : Agro-alimentaire et hôtellerie-restauration
- Filière(s) de formation : Agro-alimentaire et hôtellerie-restauration

Campus des métiers et des qualifications Grenoble Énergies Campus

- Territoire : Grenoble et agglomération
- Secteurs professionnels : Électricité, électrotechnique, électronique
- Pôle de compétitivité : Tenerrdis
- Filière(s) de formation : Électrotechnique

Campus des métiers et des qualifications Savoie Mont-Blanc : Métiers de l'hôtellerie et du tourisme de montagne

- Territoire : Savoie-Léman Mont Blanc, départements de la Savoie (73) et de la Haute-Savoie (74).
- Secteurs professionnels : Hôtellerie, restauration, services, tourisme.
- Filière(s) de formation : Hôtellerie, restauration et métiers du tourisme du CAP aux masters de spécialité

Campus des métiers et des qualifications de la mécanique connectée - Savoie Mont-Blanc

- Territoire : Savoie et Mont-Blanc
- Secteurs professionnels : Métallurgie, plasturgie et autres matériaux, Numérique et design, Mécatronique et fonctions support (tertiaire lié à l'industrie), Mécanique intelligente (numérique), Innovation et conception, Fabrication et usinage de précision, Fabrication additive, Services associés (commercial, logistique, information, etc.) Hôtellerie, restauration, services, tourisme.
- Filière(s) de formation : Mécanique de précision, microtechniques, décolletage, électrotechnique, électronique, électricité, robotique, métallurgie, systèmes numériques, informatique et réseaux, outillage, plasturgie, maintenance, découpage-emboutissage, Management, gestion-finance, administration, commerce-marketing, accueil, gestion de projet.

Campus des métiers et des qualifications Plasticampus

- Territoire : Vallée de la plasturgie (Plastic Valley), Bellignat / Oyonnax (Ain), Vaux-en-Velin, Val-Bugey-Léman
- Secteurs professionnels : Plasturgie/ Chimie, Matériaux
- Pôle de compétitivité : Plastipolis
- Filière(s) de formation : Plastiques et composites ; métallurgie ; électronique / électrotechnique ; industries graphiques et métiers d'art ; sciences et techniques de l'industrie et du développement durable

Campus des métiers et des qualifications Textile, mode, cuir et design

- Territoire : Villes de Lyon, Romans, Saint-Étienne et Roanne
- Secteurs professionnels : Design, Textile-Mode-Cuir
- Filière(s) de formation : design, textile, maroquinerie, chimie, mode, industrie et technico-commercial.

Campus des métiers et des qualifications design et habitat

- Territoire : Loire
- Secteurs professionnels : Domaine de l'habitat et de la construction
- Filière(s) de formation : Filières de l'architecture, du bâtiment, du design dans l'habitat, du numérique.

Campus des métiers et des qualifications du numérique

- Territoire : Drôme, Ardèche
- Secteurs professionnels : Numérique
- Filière(s) de formation : Réseaux, objets connectés, applicatifs et usages professionnels.

Campus des métiers et des qualifications du thermalisme, du bien-être et de la pleine santé

Ce Campus a été labellisé en février 2017. La fiche de présentation sera publiée prochainement.

Campus des métiers et des qualifications de la lumière intelligente et des solutions d'éclairage durables

- Territoire : Lyon Métropole et sa région
- Secteurs professionnels : Énergies et écoconstruction
- Filière(s) de formation : De bac-3 à bac+6 : Génie électrique et numérique, éclairage et urbanisme, régie lumière/concepteur lumière

Source : [Ministère de l'Éducation nationale, 2019](#)

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

CONSEIL REGIONAL

Groupe Majoritaire Politique	Les républicains
Président	Laurent WAUQUIEZ
Vice-Président(e)s	Stéphanie PERNOD-BEAUDON, Déléguée à la formation professionnelle, à l'apprentissage et au sport Jacques BLANCHET, conseiller spécial apprentissage

COMMISSIONS

Commission Apprentissage et formation professionnelle	
Président	Lionel FILIPPI
Vice-Présidente	Nicole PEYCELON

DIRECTIONS GENERALES

Direction Général Des Services	
Directeur	Guillaume BOUDY
Direction Général Adjoint – Economie, Formation, enseignement supérieur et innovation	
Directeur	Antoine LE ROUX
Direction Général Adjoint – Pôle Education, culture, sport et politiques sociales	
Directeur	Philippe BAILBE

DIRECTION FORMATION ET APPRENTISSAGE

Direction Formation professionnelle et de l'orientation	
Directrice	Anne BERGER

Source : Conseil régional

SERVICES DE L'ÉTAT

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone (std)
Préfet de région	MAILHOS	Pascal	04 72 61 61 61
SGAR	NOARS	Françoise	04 72 61 60 60
DIRECCTE	MADDALONE	Patrick	04 72 68 29 00
Recteur	DUGRIP	Olivier	04 72 80 60 60

INSTANCES ET OPÉRATEURS RÉGIONAUX**CARIF-OREF AUVERGNE-RHONE-ALPES****Via Compétences**Directeur : **Didier GALLO**Site internet : www.via-competences.fr

BUDGETS

BUDGETS CONSOLIDES

BUDGETS 2017/2018/2019

En Millions d'euros

	Dépenses totales			Formation professionnelle et apprentissage			Enseignement		
	Dépenses			Dépenses			Dépenses		
	totales	Fonctionnement	d'investissement	totales	Fonctionnement	d'investissement	totales	de fonctionnement	d'investissement
2017	3512,9	2531	961,9	451,6	436,8	14,8	667	392,7	274,3
2018	3391,7	2364,7	1027	434,7	416,8	17,9	682,1	392,9	289,1
2019	3471,9	2353,8	1118,1	412	391,6	20,4	695,7	396,2	299,5

Source : DGCL

AUTRES FINANCEURS EN REGION

En Millions d'euros

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
BUDGET FPA DES REGIONS	434,7 M€ en 2018	412 M€ en 2019	-5.07%	4 388 M€ en 2019

Source : DGCL, FPSPP, Loi de finances pour 2018

BUDGET PRIMITIF

Voté le 20 décembre 2018, les chiffres ci-dessous sont extraits de la délibération de la Région .

Le budget primitif 2019 est d'un montant de près de 3,831 milliards d'euros. 547 M€ sont consacrés à la formation et à l'apprentissage et 811 M€ aux lycées et universités.

BUDGET PRIMITIF DE LA REGION POUR L'EXERCICE 2019 (en euros)

Libellé	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	3 139 254 500	2 536 668 000
Investissement	938 309 500	675 667 000
Total	4 077 564 000	2 212 335 000

CAPACITES D'ENGAGEMENT

Libellé	BP 2018	BP 2019	Evol°
Formation professionnelle et apprentissage			
Fonctionnement	20 810 000 (AP) 476 442 000 (AE)	24 200 000 (AP) 460 103 000 (AE)	16.29% (AP) -3.43% (AE)
Investissement	24 800 000 (AP)	24 200 000 (AP)	-2.42% (AP)
Dont apprentissage			
Fonctionnement	Non renseigné	Non renseigné	
Investissement	Non renseigné	Non renseigné	
Enseignement			
Fonctionnement	20 810 000 (AP) 454 200 000 (AE)	369 910 000 (AP) 230 854 000(AE)	1677.56% (AP) -49.17% (AE)
Investissement	327 400 000 (AP)	369 910 000 (AP)	
Action économique			
Fonctionnement	237 900 000 (AP) 121 500 000 (AE)	232 017 000(AP) 94 104 000(AE)	-2.47% (AP) -22.55% (AE)
Investissement	190 100 000 (AP)	232 017 000(AP)	22.05% (AP)

Source : Conseil régional

PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT)

CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION AUVERGNE 2015-2020 (SIGNE LE 27 AVRIL 2015)

Objectifs du volet « Emploi » :

- Renforcer l'observation et améliorer les diagnostics de territoires, de filières et des secteurs professionnels (partenaires concernés : Etat, Région, partenaires sociaux)
- Promouvoir des projets partenariats permettant d'accompagner les mutations économiques et de sécuriser les parcours dans une logique sectorielle et territoriale : accompagner les entreprises et les secteurs concernés par les mutations économiques, sécuriser les parcours professionnels
- Structurer le service public régional de la formation
- Territorialiser l'intervention publique

Source : Base FAR Centre Inffo, 2019

CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION RHÔNE-ALPES 2015-2020 (SIGNE LE 11 MAI 2015)

Objectifs du volet « Emploi » :

- Maintenir l'emploi face aux difficultés conjoncturelles,
- Soutenir les relais de croissance, porteurs de développement et d'emploi,
- Investir dans le « capital humain » pour préparer et accompagner les mutations économiques, dans un contexte de recomposition de l'emploi, accompagner les mobilités et répondre au risque accru de difficultés de recrutement dans certains secteurs ou métiers,
- Améliorer la qualité de l'emploi par l'innovation sociale
- Favoriser l'égalité professionnelle et la mixité des emplois.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2019

CPRDFOP 2017-2022

Le CPRDFOP de la région Auvergne-Rhône-Alpes a été signé le 19 janvier 2019.

Orientations prioritaires :

1. Répondre aux besoins d'emplois, de compétences et de qualifications professionnelles
2. Viser l'insertion professionnelle, le retour à l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels des auvergnats et des rhônalpins
3. Mettre en œuvre le CPRDFOP dans les territoires
4. S'assurer de la pertinence et de l'efficacité des politiques d'orientation et de formation professionnelles mises en œuvre

Source : Base FAR Centre Inffo, 2019

AUVERGNE : CONTRAT DE PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES 2011-2014

Orientations stratégiques :

- Sécuriser les parcours de formation et contribuer à la continuité professionnelle
- Renforcer le service public régional de formation
- Partager, mettre en cohérence et rechercher les complémentarités
- Accompagner le développement économique et la création de nouveaux métiers de la formation.

Source: Base FAR, 2017

RHÔNE-ALPES : CONTRAT DE PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES 2011-2015

En Rhône-Alpes, le CPRDFP a été signé le 18 juillet 2011. Il présente les orientations stratégiques partagées par l'Etat et la Région, en accord avec les partenaires sociaux. Il s'inscrit dans la continuité de la démarche engagée dès juin 2006, dans le cadre du Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CCREFP).

Les orientations stratégiques :

- Permettre à chacun d'accéder à des savoirs et des compétences de base et accompagner chacun vers un niveau plus élevé de qualification professionnelle,
- Penser à l'évolution de l'offre de formation dans une préoccupation constante d'équilibre et d'équité,
- Améliorer l'accès à l'information et à l'élaboration d'un projet professionnel,
- Intégrer les problématiques de formation et d'emploi face aux nouveaux enjeux économiques à l'échelle de la région et des territoires.

Source: Base FAR, 2019

PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le PIC 2019-2022 a été signé en Auvergne-Rhône-Alpes, le 15 avril 2019, par Madame Pénicaud, ministre du Travail, Monsieur Pascal Mailhos, préfet de région et Pascal Blain, directeur régional de Pôle emploi.

Le plan prévoit un investissement de l'Etat de 652 millions d'euros sur quatre ans, pour 109 000 parcours. Pôle emploi gèrera le dispositif.

Il est à signaler que le Pacte régional d'investissement compétences Auvergne-Rhône-Alpes a été élaboré dans un cadre de concertation avec les instances en charge de la coordination de la formation (CREFOP) et conçu comme un levier commun à l'ensemble des acteurs et des opérateurs du champ de l'emploi et de la formation de la région, en cohérence avec les orientations du CPRDFOP. Ces réflexions prennent en compte les besoins du territoire, des entreprises et des personnes en recherche d'emploi.

Le Pacte Auvergne-Rhône-Alpes s'appuie :

- sur les travaux conduits en vue de l'adoption des documents de référence que constituent le CPRDFOP, la stratégie régionale pour l'emploi, le schéma régional DEII ;
- sur un diagnostic complet, réalisé à l'été 2018 par Via Compétences, associant l'ensemble des acteurs et qui sera amené à être réévalué régulièrement pour s'adapter aux évolutions des besoins emploi métiers compétences.

Source : Base FAR, 2019

SPRO**SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DU SPRO EN AUVERGNE RHÔNE ALPES**

Annexe du CPRFOP 2017-2022

Plan d'action :

- 1) Améliorer la connaissance des métiers et du contexte socioéconomique du territoire
- 2) Créer les conditions d'une coopération entre les différents professionnels de l'orientation participant au SPRO par le développement d'une culture professionnelle commune
- 3) Répondre aux besoins de compétences des territoires
- 4) Dynamiser et sécuriser les parcours des salariés et travailleurs indépendants
- 5) Rendre lisibles les actions conduites dans le domaine de l'orientation
- 6) Proposer au public, jeunes et adultes, des solutions et outils concrets pour faciliter leur orientation

Source: Base FAR, 2019

AUVERGNE : LE SPRO DE LA REGION AUVERGNE : UN SERVICE PUBLIC UNIVERSEL, MODERNE ET INDIVIDUALISE

La Région Auvergne a fait partie des huit régions en expérimentation au niveau national, chargées de mettre en place un Service public régional de l'orientation. Tout au long de l'année 2014, elle a mené un travail partenarial de préfiguration du SPRO.

L'Auvergne a fait le choix de l'expérimentation en organisant la préfiguration régionale autour de deux axes de déploiement :

- la création d'une plateforme numérique d'information et d'orientation correspondant aux nouvelles formes de communication et de recherche d'information. Elle est effective depuis le 1er juillet 2015. Cet outil innovant permet d'agrèger l'ensemble des données relatives à l'information et l'orientation et d'assurer un accompagnement individualisé des personnes, qui doivent être au cœur des dispositifs d'orientation.
- Un pilier territorial, dans la perspective d'étoffer le maillage régional en points d'accueil physiques pour labelliser tous les territoires de la région et ainsi fédérer et créer des synergies nouvelles avec l'ensemble des acteurs de l'information, de la formation et de l'orientation. Ce déploiement s'appuie sur les dynamiques existantes (10 territoires sur 14 labellisés SPO en Auvergne). Cette préfiguration a également donné lieu à l'organisation des Assises Régionales de l'Orientation, en juin 2014, qui ont permis d'entendre la parole des acteurs de terrain de l'orientation. Ces ateliers ont notamment conclu à la nécessité d'adopter une charte du SPRO.

Cette dernière fixe les principes directeurs du service public régional d'orientation auvergnat et son cadre organisationnel. Parmi les principes directeurs : universalité, égalité, proximité d'accès, neutralité, objectivité et respect de la personne.

Le développement de la plateforme a nécessité l'utilisation d'outils numériques de l'ONISEP. C'est pourquoi dans le cadre du service public à compétence partagée que constitue le service public d'orientation, la Région Auvergne, le Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand, La Direction Générale de l'ONISEP et le GIP CARIFOREF ont signé une convention quadripartite déterminant les outils ONISEP mis à disposition de la plateforme ainsi que les modalités partenariales de déploiement et de promotion de celle-ci.

Source : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

RHÔNE-ALPES : DELIBERATION DU 29 JUIN 2015 SUR LA CONVENTION SPRO

En Rhône Alpes, l'Etat, la Région et les partenaires sociaux réunis au sein du CREFOP ont élaboré le schéma rhonalpin de développement du SPRO tout au long de la vie.

Il définit un projet régional mettant en synergie les différents acteurs de l'AIO assurant des fonctions d'accueil, d'information, de conseil et d'accompagnement afin d'assurer et améliorer la qualité du service rendu par chacun et collectivement au niveau des territoires.

Ce projet doit s'appuyer sur l'élaboration et le pilotage d'un plan d'action partagé entre les acteurs engagés.

Le plan d'action vise bien sûr à améliorer les services rendus au public en favorisant :

- La coopération et les complémentarités entre les acteurs
- Leur professionnalisation continue par des actions mutualisées

3 types de services sont délivrés dans le cadre du SPRO :

- l'accueil et l'information
- le conseil
- l'accompagnement

qui permettent de distinguer 2 niveaux d'intervention :

- Assurer un accueil et une information fiable, actualisée, personnalisée pour tous les publics
- Proposer des services et/ou des prestations de conseil en orientation et un accompagnement

Source : PRAO

DERNIERES ACTUALITES

Auvergne-Rhône-Alpes : une demande de VAE stable (Via Compétences)

Le Carif-Oref Via Compétences publie son tableau de bord annuel synthétisant les données 2018 de validation des acquis de l'expérience en Auvergne-Rhône-Alpes. Dans le cadre d'une demande stable, les diplômes les plus demandés sont ceux des ministères de l'Éducation nationale et des Solidarités et de la Santé.

En 2018, la demande de VAE est stable, avec 7 971 personnes ayant déposé un dossier de recevabilité. Près de 9 candidats sur 10 ont été déclarés recevables et 54,2 % sont effectivement passés en jury, soit - 6 % par rapport à 2017. 61 % ont obtenu une validation totale, majoritairement (35 %) pour un diplôme de niveau 3 (ex niveau V CAP-BEP). En deuxième position, le niveau 5 nouvelle nomenclature. Relevant une baisse des décisions de validation totale (- 5 points) et de non validation (- 29 points) par rapport à 2017, les auteurs de l'étude attribuent le phénomène à la baisse de la durée d'expérience exigée ainsi qu'aux préconisations systématiques émises par les certificateurs au moment de la recevabilité. Déjà présentes dans les études précédentes, des disparités fortes continuent d'être observées entre certificateurs (86 % de validations totales pour les certificateurs privés contre 44 % pour le sanitaire et social).

Quel diplôme ?

Les diplômes les plus demandés sont ceux de l'Éducation nationale (42 %) et du Sanitaire et Social (32 %), respectivement en hausse de 2 et 4 points. On retrouve cette hiérarchie dans l'analyse du poids des certificateurs dans la présentation en jury : 47 % pour l'Éducation nationale, 33 % pour le Sanitaire et Social. Avec 3 %, le ministère du Travail recule de 12 points par rapport à 2017. Le top 5 des certifications les plus demandées est constitué du diplôme d'État d'aide-soignant (534), du CAP petite enfance (383) et des diplômes d'État d'éducateur spécialisé (262), d'accompagnant éducatif et social spécialisé accompagnement de la vie à domicile (232) et d'éducateur de jeunes enfants (212).

Qui se présente ?

Le type de diplôme visé influence fortement la répartition par genre : 72 % des candidats présentés en jury sont des femmes. Plus des trois-quarts des candidats homme et femme sont en activité. Près d'un candidat sur 5 est âgé de plus de 50 ans, les deux-tiers ont entre 30 et 49 ans. Enfin, 93 % vivent en Auvergne-Rhône-Alpes.

Réalisée par la mission de cellule ressource régionale en VAE du Carif-Oref Via Compétences, la synthèse 2018 est un reflet partiel de l'activité de validation en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle exclut notamment l'activité VAE des branches professionnelles, d'organismes de formation privés et du ministère de la Culture. Ne sont également pas prises en compte les personnes qui ont engagé une démarche de VAE auprès d'un organisme certificateur hors région.

Source : Le Quotidien de la Formation, Nicolas Deguerry - 12 décembre 2019

Auvergne-Rhône-Alpes crée une agence régionale de l'orientation

L'instance de coordination de l'orientation évoquée par l'exécutif d'Auvergne-Rhône-Alpes en mars 2019 devrait voir le jour au 1^{er} trimestre 2020. Créée sous la forme d'une « agence régionale de l'orientation », cette instance destinée à fédérer les acteurs de l'orientation « se veut à la fois force de proposition et coordinatrice d'actions d'orientation », a expliqué lors de l'assemblée plénière du 17 octobre Stéphanie Pernod-Beaudon, vice-présidente déléguée à la formation professionnelle, à l'apprentissage et aux sports.

Quatre missions

En lien avec la nouvelle compétence accordée aux Régions par la loi du 5 septembre 2018 en matière d'information sur les métiers et les formations, l'Agence régionale de l'orientation aura quatre missions principales : organiser et financer des manifestations sur l'orientation ; valoriser les métiers et renforcer leur attractivité ; produire et diffuser de la documentation sur les métiers et les formations ; mettre en œuvre des actions favorisant l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Pour ce faire, la Région indique que seront notamment fédérées les missions de la délégation régionale de l'Onisep, de l'Association Auvergne-Rhône-Alpes pour l'orientation et la promotion des métiers (Arom) et de l'Espace Info Jeunes de Clermont-Ferrand. Sont également membres le Carif-Oref Via Compétences, les communes et EPCI ainsi que des départements au titre de leur action dans les collèges, les partenaires sociaux (branches, opérateurs de compétences) et acteurs économiques consulaires, des établissements de formation du secondaire et du supérieur, des acteurs de l'orientation (Missions locales, Mife, CIDFF, Agefiph, ...) et des personnalités qualifiées (Ceser...).

Des statuts en débat

Contrairement au Crefop, que Stéphanie Pernod-Beaudon estime être un « *outil consultatif national vidé de son sens par la création de France compétences* », l'Agence régionale de l'orientation aura pour rôle de porter la voix régionale et de créer les conditions d'une « *sorte d'entente mutuelle entre des corps qui, parfois, ne se parlent pas* ».

Soutenue sur le principe par la majorité de l'opposition, la création de cette agence soulève cependant des critiques de forme. Parmi celles-ci, c'est surtout la volonté de l'exécutif de recourir au statut associatif qui suscite l'inquiétude. Ainsi par exemple de Philippe Reynaud, conseiller régional socialiste et démocrate, qui perçoit là un risque de se voir accuser de « *gestion de fait* » et plaide, comme d'autres groupes de l'opposition, pour le modèle du groupement d'intérêt public (Gip). Tout en défendant le modèle associatif, Stéphanie Pernod-Beaudon prévoyait de nouveaux échanges sur cette question en reportant le vote des statuts à la commission permanente de décembre.

Source : [Le quotidien de la formation, Nicolas Deguerry - 24 octobre 2019](#)

Lancement de la ressource handicap formation en Auvergne-Rhône-Alpes

La ressource handicap formation (RHF) vient de voir le jour en Auvergne-Rhône-Alpes. Lancée officiellement le mardi 10 septembre 2019 dans les locaux de la SEPR à Lyon, elle est co-développée par l'Agefiph et ses partenaires : Etat, Région, Pôle emploi, FIPHFP.

Son objectif est de favoriser et de développer l'accès des personnes en situation de handicap aux formations de droit commun.

Ce nouveau service propose un appui pour :

- Co-construire des solutions d'aménagement des parcours de formation (en amont d'une entrée en formation)
- Accompagner les acteurs de la formation à mieux répondre à leurs obligations en termes d'accessibilité et de compensation du handicap

Qui peut mobiliser le service RHF ?

- Toute structure de formation (continue ou en alternance) ayant besoin d'un appui à la recherche de solutions d'aménagement pour une situation individuelle
- Tout demandeur d'emploi, salarié ou alternant relevant de l'offre d'intervention Agefiph, porteur d'un projet de formation validé
- Tout référent de parcours identifiant des écarts entre les contraintes de la formation et les répercussions du handicap de la personne et souhaitant bénéficier d'un appui

Source : [Via Compétences, septembre 2019](#)

